

Service d'Imagerie Médicale

Fiche d'information : Arthroscanner

Qu'est-ce que l'arthroscanner ?

L'arthrographie consiste à injecter à l'aide d'une aiguille un liquide iodé à l'intérieur d'une articulation pour l'opacifier. Des clichés radiographiques permettent ensuite d'étudier le contenu de l'articulation et notamment les ligaments et le cartilage. L'arthrographie est couplée à un scanner, on parle d'arthroscanner. Une seule injection reste nécessaire.

A quoi cela sert-il de réaliser un arthroscanner?

Cet examen permet d'évaluer l'état du cartilage articulaire à la recherche d'arthrose, de rechercher et de quantifier une rupture des tendons. Il permet de faire le bilan articulaire en cas de luxations (instabilités) récidivantes, permet un bilan articulaire et péri articulaire avant chirurgie et enfin pose le diagnostic de capsulite.

Cet examen dure environ 3/4d'heure au total, il est réalisé en ambulatoire. Il ne nécessite pas d'hospitalisation ni d'anesthésie. Il n'est pas nécessaire d'être à jeun pour cet examen. Il est préférable d'être accompagné lors de l'examen.

Documents nécessaires :

- L'ordonnance de prescription médicale décrivant les symptômes cliniques ou le bon d'examen
- Les produits prescrits par le radiologue
- Les examens précédents de l'épaule concernée (radios, scanners)
- Carte d'identité
- Carte vitale (actualisée)
- Carte mutuelle

Le déroulement de l'examen

En salle de radiologie (durée 20 minutes):

Vous devrez dévêtir la zone à proximité de l'articulation à étudier avant d'être allongé sur une table d'examen. Lors de l'injection du produit de contraste, vous ressentirez une petite piqûre (comme pour une prise de sang).

Quelques clichés localisés seront effectués.

Vous serez ensuite dirigé par la manipulatrice vers le scanner, une fois rhabillé.

Au scanner (durée 15 minutes) :

Vous serez installé confortablement sur la table du scanner pendant la réalisation des images. Après votre départ de la salle d'examen les images de l'arthrographie et de l'arthroscanner seront interprétées par le radiologue sur des écrans haute résolution. Cette étape peut demander du temps.

Après l'examen :

Vous pourrez rentrer chez vous. Il est recommandé d'être accompagné pour votre retour à domicile. Il est conseillé de laisser l'articulation explorée au repos pendant quelques heures après l'examen.

Une réaction douloureuse dans les heures suivant la piqûre est exceptionnelle et d'intensité très variable. Elle disparaît spontanément sous antalgiques simples, dans la majorité des cas, dans les 72 heures.

Comme pour toute ponction, malgré les règles d'asepsie rigoureuses, il existe un risque d'infection. Des douleurs, un gonflement de l'articulation, et surtout de la fièvre dans les jours suivant l'examen doivent vous alerter. Il faut alors consulter, sans délai, votre médecin ou le radiologue.

La remise des résultats d'examen

Les résultats seront à votre disposition dans un délai court ou seront envoyés au médecin qui a prescrit l'examen.

Contre-indications à la réalisation de l'arthroscanner

Il existe certaines contre-indications à la réalisation de cet examen. Il est important de nous signaler à l'avance si vous :

- Présentez une ostéo arthrite
- Etes intolérant à l'iode (Bétadine, produits de contraste iodé)

En cas de doute, merci d'avertir l'équipe du service d'imagerie médicale. Nous vous renseignerons sur la possibilité de réalisation de votre examen.

Prise de rendez-vous/ Informations complémentaires

Secrétariat de radiologie : 02 96 05 74 05

Horaires d'ouverture du secrétariat
Du Lundi au Vendredi de 08h00 à 18h00

Fiche d'information : Arthroscanner

AVEZ-VOUS COMPRIS LES INFORMATIONS QUI VOUS ONT ETE REMISES ?

OUI NON

Je soussigné, Mr ou Mme.....

déclare avoir personnellement rempli cette fiche et donné mon accord pour que l'examen soit réalisé.

déclare avoir rempli cette fiche et donné mon accord pour que l'examen soit réalisé en tant que

Tuteur*, Personne de confiance* de Mr ou Mme.....

Date

Signature

**rayer la mention inutile*